



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conakry, le 10 Février 2021

Au sujet d'un prétendu mandat d'amener décerné contre le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) informe l'opinion nationale et internationale que contrairement aux articles publiés sur certains sites d'information en ligne, il n'y a aucun mandat émis contre le Gouverneur de la Banque Centrale, Dr Louncény NABE. Le communiqué N°005/MJ/CAB/SPC/2021 du Ministère de la Justice, en date du 10 février 2021 en fait foi.

La Cellule de Communication

Contact presse

BCRG

Moussa MANSARE

Responsable de la Cellule de Communication

Tél : (+224) 628 03 88 35

moussa.mansare@bcrq-guinee.org

À PROPOS DE LA BCRG

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution qui œuvre à la définition et à la conduite de la politique monétaire du pays. Dans la consolidation de l'économie et le maintien de la stabilité des prix, la BCRG opère de façon autonome, et apporte ainsi son soutien à la politique économique du Gouvernement de la République de Guinée en vue d'une croissance économique saine et durable.